

Farceur d'huissier ! : [suite]

Autor(en): **Cérésolle, Alfred**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **73 (1934)**

Heft 29

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Aujourd'hui plus à hésiter, prière de me suivre imperceptiblement au poste de police.

Interloqué, comme en sursaut réveillé d'un rêve, M. Alcide Lorquet balbutia :

— Mais je... Quoi?... Au poste?... Pourquoi au poste?...

Des badauds gouailleurs — génération spontanée — les escortèrent jusqu'au commissariat voisin ; et là, en présence du gardien de la paix, après avoir été accusé d'« allures suspectes et réitérées sur la voie publique », M. Alcide Lorquet fut invité par le magistrat à se disculper.

— Hélas ! M. le commissaire, expliqua-t-il, c'est une obsession qui me vaut de comparaître devant vous. Partout je le retrouve, partout il me poursuit !... Car, sachez-le, M. le commissaire, j'ai le rare bonheur d'avoir un esprit sans cesse dévoré par le désir d'inventer, de créer, de mettre au jour des combinaisons nouvelles ; sans arrêt, je travaille en calculant de tête ; bref, je suis un type dans le genre d'Archimède. Il venait donc de m'apparaître encore...

— Qui ?
— Le chiffre fatal ! Le neuf ! Combien font deux fois neuf ? Dix-huit. Additionnez les deux chiffres de 18, 1 et 8, vous trouvez 9. — Trois fois 9 également 27, et 2 plus 7 font de nouveau 9. — Quatre fois 9 font 36, et 3 plus 6 font 9. — Cinq fois 9 font 45, 4 et 5 font 9. — Six fois 9 font 54, 4 et 5 font 9. — Sept fois 9 font...

— Permettez, permettez, monsieur coupa le commissaire, je ne vous demande pas une leçon d'arithmétique...

Mais M. Lorquet poursuivait avec la volubilité d'un possédé :

— Prenez un numéro quelconque, je dis bien quelconque, un numéro dont le total fasse 9, par exemple 702 ; multipliez-le par 9, vous trouverez : 6.318 ; en additionnant les chiffres du nombre obtenu vous obtenez 18, dont le total forme 9. — Autre combinaison encore plus étonnante. Prenez une file de chiffres, n'importe lesquels, intervertissez l'ordre, soustrayez le nombre moindre du plus fort, la différence sera invariablement, dans tous les cas, soit 9, soit un multiple de 9. Par exemple 372.965 interverti en 975.632, le premier nombre soustrait du second égale 602.667, dont les chiffres additionnés forment 27, où vous trouverez 9, toujours 9 !...

— Oh ! oh ! objecta le commissaire, malgré lui intéressé, sûrement vous devez choisir vos chiffres...

— Pas du tout ! s'écria l'obsédé. Tenez, une autre preuve que ce chiffre obsession surgit à l'infini du fond de toutes les métamorphoses : écrivez vous-même un nombre, monsieur le commissaire, un nombre formidable, le plus compliqué que vous puissiez imaginer. Faites la somme des chiffres qui le composent, puis soustrayez du premier nombre celui que vous venez d'obtenir ; le résultat sera éternellement 9, ou ce qui revient au même, un multiple de ce 9 fantastique !...

Cela devenait un petit jeu de société. Le brave homme de commissaire, piqué par la curiosité, avait machinalement pris un crayon et, sur un papier de son bureau, il risqua un nombre.

Il écrivit au hasard : 865.429.733, dont la somme fait 47, qui, retranché de 865.429.733 donne 865.429.686 ; or 8 plus 6, plus 5, plus 4, plus 2, plus 9, plus 6, plus 8, plus 6 égalent 54, multiple de 9, puisque 9 fois 6 font 54 et en outre 5 plus 4 faisant 9 !...

Alors, précipitamment, le magistrat se leva et dit à M. Alcide Lorquet :

— N'ajoutez pas un mot, monsieur, et reprenez vite votre liberté hors de ce calme sanctuaire. Je sens que, si vous poursuiviez vos révélations, elles deviendraient dangereuses pour mes humbles ménages.

Cependant, le sergent de ville dans un coin ne bougeait pas, totalement écrasé. On eut grand peine à le relever de son abrutissement.

Charles de Bussy.

Le canard sauvage. — Dites-moi, garçon, est-ce bien du canard sauvage que vous m'apportez ?

— Oui, monsieur, et tellement sauvage, qu'il a fallu courir pendant un bon quart d'heure dans la basse-cour avant de l'attraper.

FARCEUR D'HUISSIER !

Sur ce grave dialogue très lestement échangé, en plein carrefour, nos deux Vaudoises, atteintes, on le voit, dans une de leurs affections les plus chères, rentrèrent hâtivement au village et se séparèrent.

Ce qui avait été décidé, dans la confiance de tout à l'heure, fut lestement exécuté. Avant trois heures et demie de l'après-midi, le feu était aux poudres, ce qui veut dire que toutes les femmes du village étaient sens dessus dessous, s'interpellant les unes les autres avec des cris aigus, montrant le poing au ciel, allant du four à la fontaine, de la fontaine au four, montant, descendant les étages, avec un bruit épouvantable dans les escaliers.

Un bâton planté soudain dans une fourmilière n'eût pas produit plus d'émotion.

Vers les cinq heures, le village présentait en vérité le plus singulier des aspects : devant quelques portes, des groupes de paysannes causaient vivement, gesticulant, haussant la voix, tandis que d'autres, très agitées aussi, allaient, venaient dans cette ruée effarée avec des allures de vengeance et de mystère, portant, qui un panier au bras, qui un sac ou un paquet, en courant du côté des champs, de la vigne ou du courtil. A chaque instant, on en voyait de ces braves, jeunes ou vieilles, longer les murs avec des tournures drôles, les cotillons en bosse ou les tabiers gonflés. Un vent d'angoisse et de malheur était descendu des hauteurs.

Chose singulière : à l'approche d'un campagnard, rentrant des champs ou de la vigne, celles qui étaient au « cotterd », dans la rue ou sur la place, se disaient : « Chut ! Attention, en voilà un !... » Alors, les conciliabules devenaient soudain beaucoup moins bruyants ; les gestes se calmaient ; les cercles se desserraient, et toutes ces infortunées, dont le café est la joie consolante, regardaient passer ces hommes avec des regards de méfiance et de colère.

Et ces braves travailleurs, la bêche ou la hache sur l'épaule, ne comprenaient absolument rien à ces allures singulières.

— Dis-donc, cousin Abram, — s'écria l'assesseur Sami, en apostrophant un beau vigneron, — pourrais-tu me dire ce qui a bien pu passer par la tête de ces femmes pour qu'elles aient toutes des airs de mystère ? Elles grognent et nous guignent de côté. Je crois qu'elles complotent quelque chose.

— Je n'en sais trop rien. C'est curieux, en effet ; elles ne sont pas dans leur assiette ; elles sont agitées, détraquées, et, comme qui dirait, « en révolution ».

— T'enlève seulement ! — dit un autre campagnard en passant, — je viens d'arriver de la forêt ; l'estomac à l'envers, j'étais heureux de me mettre à « goûter » ; mais, — vent de misère ! — pas trace de cafetière chez moi ; à la cuisine, les pommes de terre non pelées sont dans un panier, dormant dans un coin, et ma Louise est je ne sais où...

— Pas possible !
— Oh ! je vous dis, ajouta Sami, qu'il y a « du diable » par là... M'étonne ce que tout ça peut bien signifier et ce que ça va nous donner.

C'est ainsi que la formidable et malicieuse bourde de ce farceur d'huissier allait, sans délai et sans arrêt, porter des conséquences fatales à mesure que la journée approchait de sa fin.

Mais ce fut le soir surtout que le vacarme fut à son comble et que la municipalité en entendit de belles.

Que se passa-t-il dans les divers ménages durant la nuit ?... On ne le saura jamais. En tous cas, ce qu'on put constater, le lendemain matin, c'est que messieurs les municipaux avaient des mines si pâles, on pourrait même dire si ravagées, que cela faisait pitié à voir et qu'à observer leurs airs navrés, il devait s'être passé, dans leurs intérieurs, des scènes étranges, avec insomnies cruelles.

La situation était en effet d'autant plus grave et singulière qu'aucun de ces dignes fonctionnaires n'y pouvait rien comprendre et qu'à toutes leurs questions ou dénégations, ils n'avaient pu, en réponse, obtenir de leurs moitiés que des reproches et de vertes récriminations.

En ces circonstances, il parut urgent de tirer la chose au clair et de remonter, sans tarder à la source de tous ces racontars.

Peu à peu, — instinctivement, — les membres de la municipalité se trouvèrent réunis chez leur syndic. Celui-ci était homme de bon sens et d'excellent conseil. Sous sa présidence, on délibéra lestement et on finit par décider qu'une enquête serait faite pour savoir d'où était partie l'étincelle qui avait mis de la sorte tout le village en émoi.

Avec beaucoup de peine et de patience, on finit par arriver à chef, en allant de Fanchette à Claudine, de Claudine à Françoise, de Françoise à Lisette, de Lisette à Marion, de Marion à Suzette et enfin de Suzette à Marguerite, femme de Vincent-Pierre David, huissier municipal de la commune.

Celui-ci se vit aussitôt cité d'office à comparaître devant la municipalité convoquée à l'extraordinaire, sommant son employé de rendre compte des faux bruits partis de sa maison.

Vincent-Pierre David, en rusé compère qu'il était, avait vu venir le coup et s'y attendait sans crainte. Il se présenta devant l'autorité communale à l'heure indiquée, avec un air d'innocence et d'honnêteté, auquel se mêlait cependant un petit air de repentance, mais qui n'avait rien d'exagéré.

— Huissier Vincent, — commença le syndic d'un ton grave et ennuyé, — vous êtes cité devant nous pour donner des explications sur l'état d'agitation et de désordre dans lequel, depuis hier, se trouve le village, à propos d'histoires de « cafetières », auxquelles nous ne comprenons rien du tout, histoires dont vous êtes, paraît-il, l'inventeur... Est-ce vrai, huissier Vincent, oui ou non ? Répondez clairement.

— Eh bien, oui, monsieur le syndic. C'est l'exacte vérité ; c'est en effet moi qui ai raconté cette histoire à ma femme, en lui interdisant de la répéter, sachant bien qu'elle n'aurait rien de plus pressé que d'aller la redire, l'exagérer et la répandre dans tout le village.

— Mais, mais, mais ! malheureux Vincent ! Pourquoi cela ? Y songez-vous ? A propos de café, vous avez mis le feu dans tous les ménages et c'est à n'y plus tenir.

— J'en suis bien fâché, monsieur le syndic ; mais, voyez-vous, c'était pour avoir une fois la paix dans mon foyer qu'il m'est venu l'idée de faire ce que j'ai fait.

(A suivre).

A. Cérésolo.

POMPE FUNEBRES NOUVELLES
PL. CENTRALE 1 LAUSANNE
TÉLÉPH. 23.868/23.869
TOUTES FOURNITURES
FORMALITÉS-TRANSPORTS
MAISON VAUDOISE HORS TRIST



Timbres-poste pour collections
M. Suter, 11, r. Haldimand Lausanne
Tél. 34.366
Achat — Vente — Echange
Envois à choix à collectionneurs.
Albums.
Catalogues, Fournitures philatéliques.

On ne discute pas !...

Si l'on désire un apéritif sain, stomachique, c'est le „**DIABLERETS**“ qui s'impose.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.